INFOCOMMUNE MARS 2011
N°100

Saint-Léger en Gaume



Raconte-moi hier, je te dirai demain

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







chauffage / sanitaire / ferronnerie / solaire

JOSY GONRY

25C, RUE DES PAQUIS
6769 HOUDRIGNY

TEL 063/57 96 44
FAX 063/57 16 07

GAUME DECORS SPRL

8 rue Edouard Ned
6747 CHATILLON
Tél: 063/23 62 97

Peinture et décoration intérieure et extérieure
Fourniture et pose revêtements murs et sols
Peinture façade
Stores Luxaflex

Devis gratuit Patron sur chantier



Pizzeria-Brasserie La Vendetta



On dit à Bertrix, en lisière de la grande forêt d'Ardenne qu'elle est «la cité des baudets».
Elle s'illustre aussi par cette belle pizzeria «La Vendetta». C'est à la fois une brasserie, une gelateria, un restaurant typiquement italien et aussi une pizzeria qui a été élue meilleure pizzeria de la province du Luxembourg. Elle est située sur la Grand'place avec un grand parking gratuit.
L'intérieur est d'un cadre unique en Belgique. Le patron y a recréé une village du sud. Elle offre une carte d'une quarantaine de pizzas et une cuisine comme dans le sud. Le samedi, soirée musicale et le dimanche, thé dansant.
En plus, elle vous livre gratuitement ses plats et les enfants de moins de huit ans ont le repas offert.

Venez la découvrir et vous ne saurez plus vous en passer !





Place des 3 Fers, 34
6880 BERTRIX
Tél. 061 21 20 26
www.lavendetta.be

Cédric et Brigitte Bressart-Goosse



Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs

ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382



NOUS RECHERCHONS

des délégués commerciaux indépendants dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F) temps partiel ou temps plein, ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition
Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Editions
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au
071/74.01.37
Fax **071/71.15.76**

www.regifo.be

Votre délégué en communication,
Mr Roland CROSSET
Tél : 087/26 78 86
se fera un plaisir de vous rencontrer.

e-mail : info@regifo.be

Table des matières

Le mot du Bourgmestre 3

Vie communale 4
Population 4
Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 5
Conseil communal 5
Conseil Communal des Enfants 6
Rassemblement des Saint-Léger 6
Recrutement 6

Environnement 7
Le tri des déchets en 2009 sur la commune de Saint-Léger 7
Contrat de Rivière Semois-Chiers 8
Opération « Communes et Rivières Propres » 2011 8
Semaine sans pesticides 8
Civilité et savoir-vivre 9

Vie sociale 9
Croix-Rouge 9
Habitat pour tous 10
Conférence 10
Chambres d'hôtes 11
Invitation 11

Vie culturelle 11
Rencontres Intergénérationnelles et joujoumobile 11
Ateliers intergénérationnels 11
Mise au vert 13
Envie de jouer au scrabble ? 13

Vie sportive 14
Je cours pour ma forme 14
Badminton des aînés 15
Badminton 15
Indiaka 15

Vie touristique 15
Marche « dégustative » 15
Marche « sur l'eau » 15

Petite enfance, jeunesse et enseignement 16
Stages 2011 16
Stages sportifs 16
Attestations fiscales 17
Échec à l'échec 17
Message du Service Accueil et Prévention 17

Nos joies, nos peines 18

Chronique léodégarienne 19

LE MOT DU BOURGMESTRE

Discours prononcé par le Bourgmestre, Alain RONGVAUX, à la réception du Nouvel An, le 14 janvier 2011 :

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,

C'est toujours avec le même plaisir, que je vous accueille pour cette traditionnelle réception de Nouvel An.

Si l'année 2010 fut loin d'être un long fleuve tranquille, elle a été marquée par des manifestations dont nous pouvons être fiers.

Hormis le déneigement de nos rues…, s'il y a bien un sujet sensible, c'est la propreté… et le fleurissement de nos villages.
Et, à quinze jours d'intervalle, deux événements importants ont mis positivement notre commune en évidence.

Souvenez-vous de l'assemblée générale des cercles horticoles de notre province. Elle a eu lieu ici même à l'occasion du 20e anniversaire de la Roseraie, notre cercle horticole. De l'avis général des participants, notre cercle fut à la hauteur de sa réputation.

Et deux semaines plus tard, c'est de Saint-Léger que l'AIVE lançait la dixième opération « Rivières Propres ». Comme le titrait un journaliste, Saint-Léger a joué en quelque sorte le rôle de capitale de l'opération « Pure Province ». Il faut dire que depuis quelques années notre Échevine de l'environnement, Monique JACOB, avec l'aide du service des travaux, met le paquet afin de nous sensibiliser à cette problématique.

Je voudrais vous parler d'une grande première qui mérite d'être soulignée : l'organisation d'après-midis réunissant têtes blondes et cheveux gris. Je pense que tant les aînés que les enfants qui y ont participé en garderont un souvenir inoubliable. Le thème en était « raconte-moi hier, je te dirai demain »… tout un programme ! Je vous invite d'ailleurs à consulter le livre écrit à cette occasion. Il est disponible à notre bibliothèque. Cette expérience devrait être renouvelée ainsi que les ateliers intergénérationnels menés dans le cadre de l'accueil extrascolaire.

Grâce à de nombreux bénévoles, notre commune bouge… dans le bon sens, car en plus des événements que je viens de citer, je m'en voudrais de passer sous silence deux événements incontournables : la Brocante du 15 août et la Fête du Miel. Cette année, elles n'ont malheureusement pas bénéficié des faveurs de la météo.

La marche de nuit, organisée par nos clubs de jeunes, rencontre d'année en année de plus en plus de succès.

Une organisation qui mérite également d'être citée et qui prend de l'ampleur d'année en année est la balade « Mais où crèche Saint-Léger ? ». Elle a le mérite d'amener plus de convivialité dans le village et d'y créer l'ambiance de Noël.

Je félicite toutes les personnes qui ont participé à toutes ces organisations et à toutes celles que je n'ai pas citées ici. Elles ont contribué à donner une belle image de notre commune.

Sans oublier le titre de champion de 3e division remporté par l'ES de Châtillon. Ainsi que les 20 ans du Patro Saint-Louis et

les 25 ans du club de gym châtillonnais. Et bien sûr, les 150 ans de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile. La cérémonie d'hommage rendue à cette vénérable et encore, oh combien, jeune société, a permis à nos sociétés de musique d'unir leurs partitions.



Dans un autre domaine, à l'initiative de l'Échevin de la jeunesse, Philippe LEMPEREUR, cette fin d'année 2010 a vu l'installation du nouveau Conseil Communal des Enfants. Ils ont juré de défendre les intérêts de tous les enfants de la commune et de partout ailleurs. Également tout un programme ! Et d'ailleurs, tous ces jeunes ne manquent pas d'idées…

Bien que l'hiver ne soit pas terminé, je ne vous apprendrai rien, en vous disant que le mois de décembre a été le plus enneigé depuis de très nombreuses années. Les agents de notre service des travaux sont sur la brèche depuis fin novembre 2010. Et je voudrais les féliciter, pour la qualité du travail qu'ils ont déjà effectué dans des conditions souvent difficiles. La neige est toujours chassée du mauvais côté de la rue… et celle-ci est toujours dégagée en dernier.

Je vous ai parlé des nombreuses manifestations qui sont organisées dans nos villages tout au long de l'année. Elles ne pourraient avoir lieu sans les personnes, jeunes et moins jeunes qui se dépensent sans compter pour les pérenniser.

En cette année européenne du volontariat, je voudrais à la demande de leur responsable, mettre à l'honneur quelques un de ces volontaires qui consacrent une bonne partie de leurs loisirs à leur association.

Notre cercle horticole compte énormément de bénévoles. Ils ont fait de nos villages, leur parterre de fleurs. Et depuis 20 ans, Raymonde est leur chef d'orchestre. Et pour sa passion, elle ne compte pas son temps. Sans oublier qu'à l'occasion de chaque mariage, elle confectionne de magnifiques bouquets qui font l'admiration des futurs mariés. Pour cela aussi, je voudrais la remercier. Philippe va lui remettre ces quelques fleurs sous vos applaudissements.

Et dans cette optique, l'Entente sportive de MLT met en exemple deux de ses plus fidèles serviteurs : Pierrot GREIN et Guy SCHOUVELLER. Ils sont actifs au sein du club depuis sa création… il y a 40 ans. Et Pascale, notre Échevine, une autre bénévole de l'Entente Sportive, va remettre à nos deux compères un petit cadeau… avec vos applaudissements.

Le Collège a dernièrement décidé de remercier, à l'occasion des vœux communaux le personnel communal, enseignant ou du CPAS lors des 20 et 30 ans de carrière. Cette année, deux personnes sont concernées : Linda ROUSSEL et Monique PONLOT. Linda fut la 1ère assistante sociale de notre CPAS. Au début des années 80, ce service ne comptait qu'un secrétaire à ¼ temps. Quelle évolution au sein de notre service social vécu par Linda en 30 ans et que d'anecdotes elle pourrait raconter… mais plus tard… Quant à Monique, elle travaille depuis un peu plus de 20 ans au sein de l'administration communale qui a aussi pas mal évolué et je remercie Monique pour la qualité du travail qu'elle effectue, et ce, toujours dans la discrétion.

Je voudrais également remercier Nicole RECHT. Elle accompagne les enfants de nos écoles depuis plus de 20 ans lorsqu'ils se rendent à leurs cours de piscine… et on me dit qu'elle le fait avec une main de fer dans un gant de velours…
Également ces fleurs sous vos applaudissements…

Je terminerai, en souhaitant à tous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. »

VIE COMMUNALE



Population

Au 1er janvier 2011, notre commune comptait 3.291 habitants

			
Meix-le-Tige :	664	341	323
Châtillon :	788	404	384
Saint-Léger :	1.839	881	958
Total :	3.291	1.626	1.665

En 2010, il y a eu :
42 naissances, 31 décès, 16 mariages, 11 divorces

Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										


Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - B-6747 SAINT-LEGER


Tél : +32 (0)63 / 23.92.94
Fax : +32 (0)63 / 23.95.82


www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, secrétaire de l'ASBL centre sportif et culturel de St-Léger et employée communale :
en journée, de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

En cas d'absence, vous pouvez vous adresser à Monsieur Daniel TOUSSAINT :
en journée, de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.22
- par mail : daniel.toussaint@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Le Conseil Communal de Saint Léger est composé de 13 membres

RONGVAUX Alain, Bourgmestre
Rue de Conchibois, 13
B-6747 SAINT-LEGER
Tél : +32 (0)63 / 23.90.60
Email : alain.rongvaux@publilink.be



LEMPEREUR Philippe, Premier Echevin
Rue de Choupa, 39
B-6747 SAINT-LEGER
GSM : +32 (0)498 / 21.07.27
Email: dragonchef40@hotmail.com



BOSQUEE Pascale, Deuxième Echevine
Rue Champ des Ronces, 24
B-6747 MEIX-LE-TIGE
Tel : +32(0)63 / 21.87.44
GSM : +32 (0)496 / 39.72.87
Email : pascale_gilles@hotmail.com



JACOB Monique, Troisième Echevine
Rue Pougenette, 36
B - 6747 CHATILLON
Tel: +32(0)63/22.25.65
GSM: +32(0)496/07.90.97
Email : momojacob59@gmail.com



DAELEMAN Christiane, Présidente C.P.A.S.
Rue du 5 Septembre, 55
B - 6747 SAINT-LEGER
Email : christiane.dael@skynet.be



TRINTELER Jean-Louis, Conseiller
Clos de Lorraine, 5
B- 6747 SAINT-LEGER
Tél : +32 (0)63/23.94.82
Email : jeanlouis.trinteler@scarlet.be



PIRET Jean-Marc, Conseiller
Devant-la Croix, 12
B-6747 CHATILLON



THOMAS Eric, Conseiller
rue du Tram, 35
6747- MEIX-LE-TIGE



SCHMIT Armand, Conseiller
rue Ed Ned, 9
B-6747 CHATILLON
Tél: +32(0)63/22.21.94
GSM:+32(0)497/24.58.26
Email: aschmit@skynet.be



SKA Noël, Conseiller
Route de Mussy-la-Ville, 6B
6747 SAINT-LEGER
Tél : +32 (0)63/40.09.82
GSM : +32(0)495/16.42.11
Email: olivierska@gmail.com



LORET Marie-Jeanne, Conseillère
Rue du 5 Septembre, 51/app1
B-6747 SAINT-LEGER



SCHRONDWEILER Sandrine, Conseillère
Rue Maison-Communale, 34
B-6747 MEIX-LE-TIGE



PECHON Sabine,
Rue de la Demoiselle, 14
6747 SAINT-LÉGER
Tél. : +32(0)63/23.91.32



Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont ouvertes au public et qu'il vous est loisible d'obtenir, par courrier ou par mail, les dates des séances et la liste des points qui y seront discutés.

Vous pouvez également consulter les procès-verbaux des Conseils sur le site de la commune.

Conseil Communal des Enfants

Depuis 2002, la Commune de Saint-Léger offre à ses enfants la possibilité :

- d'exprimer leurs points de vue,
- de confronter leurs opinions,
- de faire connaître leurs idées,
- de participer de façon active à la vie de leur quartier, de leur commune en réalisant des projets,
- de débattre démocratiquement.

Cet apprentissage à la citoyenneté se manifeste grâce au **Conseil Communal des Enfants**.

Les enfants ont un rôle à jouer, car ils ont des idées sur tous les sujets de la vie quotidienne qui les touchent. Ils apportent l'enthousiasme, la capacité de rêver, l'imagination, le sérieux, le réalisme et la spontanéité.

Leurs démarches bousculent quelques fois le monde adulte – pensé par des adultes -, mais elles contribuent au développement de la démocratie locale.

Responsabiliser les enfants est une passerelle qui les conduit vers la tolérance, le respect des autres et de soi-même… vers la citoyenneté.

Le Conseil communal des Enfants est renouvelé tous les 2 ans durant le premier trimestre scolaire, par une élection dans les classes de 4e, 5e et 6e primaires.

De nouvelles élections ont eu lieu en novembre 2010.
Les jeunes Conseillers nouvellement élus ont prêté serment le 02 décembre 2010 entre les mains de M. Alain RONGVAUX, Bourgmestre et en présence de membres du Conseil des adultes.

« *Je jure de défendre les intérêts de tous les enfants de ma Commune et de partout ailleurs.* »



© MGO

Les nouveaux Conseillers :
Guillaume BERHIN, Saint-Léger
Joséphine GOEDERT, Châtillon
Léo GUEBELS, Meix-le-Tige
Charles HABAY, Saint-Léger
Clara HENNERICY, Meix-le-Tige
Alexia THOMAS, Meix-le-Tige



© MGO

Rassemblement des Saint-Léger

ASSOCIATION DES « SAINT LÉGER » DE FRANCE ET D'AILLEURS

Le 8e Grand Rassemblement des Saint Léger de France et d'Ailleurs aura lieu, cette année, le week-end des 11 et 12 juin 2011 à SAINT LÉGER DE MONTBRILLAIS dans la Vienne, en France.

Nous aurons ainsi le plaisir de découvrir la région de SAUMUR.

Les personnes intéressées peuvent obtenir tous les renseignements auprès de :
Jean Pol SCHUMACKER– Meix le Tige – jeanpolschumacker@belgacom.net
Francine GOBERT – Saint Léger – frgobert@voo.be

Le dossier complet (programme, hébergement…) peut également être consulté aux guichets de l'administration communale.

Recrutement

Priorité sera donnée aux candidats habitant la commune.



L'Administration communale recrute durant la période estivale 2011

➡ **34 étudiants** pour effectuer des travaux de voirie ou forestiers.

Conditions :
Avoir 16 ans accomplis le 30 juin 2011.
Les candidatures doivent être rentrées pour le 07 mai 2011 au plus tard ! Après cette date, plus aucune candidature ne sera acceptée, Merci de votre compréhension
Important : Cette année, 34 postes sont à pourvoir.
Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ordre chronologique des demandes et d'une évaluation du travail effectué les années précédentes, le cas échéant.

Les candidatures peuvent être déposées aux guichets de l'administration ou adressées à :
Monsieur Alain RONGVAUX, Bourgmestre
Administration Communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 SAINT-LEGER

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de :
Mme Florence TAILLANDIER
063/23.92.94 - florence.taillandier@publilink.be
M. Daniel TOUSSAINT
063/58.99.22 – daniel.toussaint@publilink.be



L'Administration communale recrute pour les plaines d'été 2011

➡ **1 coordinateur(trice)** de plaine.
➡ **Plusieurs animateurs(trices)** de plaine.

Conditions :
Avoir **16 ans accomplis le 24 juillet 2011.**
Les candidatures doivent être rentrées pour le **21 mars 2011** au plus tard !

Les formulaires de candidature peuvent être retirés aux guichets de l'administration, sur le site de la commune (www.saint-leger.be, rubrique « infos pratiques » puis « enfance ») ou demandés par mail à Auxane JACOB (auxane.jacob@promemploi.be)

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de :
Mme Auxane JACOB (063/58.99.26 – auxane.jacob@promemploi.be)
Mme Pascale BOSQUEE (063/21.87.44 - 0496/39.72.87 - pascale_gilles@hotmail.com)

Le Centre Sportif et Culturel de Saint-Léger recrute pour sa saison estivale 2011

➡ **4 étudiants** pour la gestion de la cafétéria (service aux tables, installation de la terrasse, rangement et nettoyage). Une préférence sera donnée aux personnes ayant une expérience dans l'HoReCa.
➡ **2 maîtres-nageurs** brevetés pour la surveillance de l'espace baignade du lac.

Conditions :
Avoir 18 ans accomplis le 30 juin 2011.
Les candidatures doivent être rentrées pour le 22 avril 2011 au plus tard !

Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ordre chronologique des demandes et d'une évaluation du travail effectué les années précédentes, le cas échéant.

Les candidatures sont à adresser à :
Madame Monique JACOB, Centre Sportif et Culturel
Administration Communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 SAINT-LEGER

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de
Mme Katleen SOBLET
063/58.99.28 – katleen.soblett@publilink.be
M. Daniel TOUSSAINT
063/58.99.22 – daniel.toussaint@publilink.be

ENVIRONNEMENT



Le tri des déchets en 2009 sur la commune de Saint-Léger

Analyse des apports au parc à conteneurs, aux bulles à verre et aux collectes en porte-à-porte (papiers-cartons, matières organiques, fraction résiduelle et encombrants)



Points forts

La situation en matière de gestion des déchets est **positive** en 2009 à Saint-Léger.

Les **matières recyclables** et valorisables déposées au parc à conteneurs restent stables en 2009.

Les **papiers-cartons** ont **augmenté** pour atteindre 94,75 kg/EH en 2009. Au total, ce sont 305 tonnes de papiers qui ont été recyclées l'année dernière, rien que pour la commune de Saint-Léger.

Au niveau de la collecte séparée des **déchets organiques**, les quantités ont augmenté de 8 % l'an dernier.

Continuez ainsi !

Point faible

Des matières recyclables et valorisables ont été observées dans plusieurs sacs de déchets résiduels lors des derniers contrôles qualité effectués par le conseiller en environnement.

Pour être recyclés, les emballages recyclables doivent impérativement être déposés au parc à conteneurs.

Soyez vigilants à la qualité de votre tri !



Pour préserver l'environnement, chaque geste compte… à commencer par le vôtre. T**riez vos déchets** ! Encore mieux : évitez d'en produire en réutilisant ou en consommant différemment.

Savez-vous que chaque année, chaque wallon jette à la poubelle **20 kg** de denrées alimentaires.
Cela représente une perte de **174 € par ménage** !
Conseils et infos dans la brochure « Lutter contre le gaspillage » disponible gratuitement par téléphone au 063 42 00 43 ou par email : reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be

Une question ? Une remarque ?
N'hésitez à pas contacter votre conseiller en environnement :
Arnaud LEIJDECKERS au 063 42 00 43 – arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be
www.idelux-aive.be

Contrat de Rivière Semois-Chiers

La cérémonie de signature du protocole d'accord 2011-2013 aura lieu le vendredi 18 mars 2011 au complexe sportif de Saint-Léger

Cette cérémonie de signature officialise le partenariat des différents membres du Comité de Rivière : différents Services du SPW, 21 Communes, Provinces de Luxembourg et de Namur, les associations/organismes de protection de la nature et du patrimoine, touristiques, partenaires privés…

C'est une belle occasion de mettre en avant la Commune de Saint-Léger, qui accueille les partenaires du Contrat de Rivière, et les organismes/associations de la Commune.

Opération « Communes et Rivières Propres » 2011

L'opération « communes et rivières propres » menée en avril 2010 fut une réussite (voir l'Infocommune n° 97 de juin 2010).

Cette année à nouveau, pour améliorer notre cadre de vie et notre environnement, diverses Administrations communales, en collaboration avec les Contrats de Rivière et les Intercommunales (BEP et Idelux), organisent du 02 avril au 09 avril 2011 l'opération « Communes et Rivières propres ».

A Saint-Léger, cette opération aura lieu le samedi 9 avril 2011.


© VDE

L'opération « Communes et Rivières Propres » se déroulera en partenariat avec l'AIVE, le Contrat Rivière Semois-Ton, le Patro, les élèves des écoles, libre et communales, de l'entité ainsi que les enseignants, les bénévoles, le Syndicat d'Initiative, le Cercle Horticole, le Fourneau David, les pêcheurs, toutes les associations sportives et la Police Locale.



Le programme du 9 avril 2011 sera le suivant :
- vers 08h30 accueil avec café aux ateliers communaux, distribution par les enfants, sous la surveillance de la Police
 - de bouteilles d'eau aux automobilistes,
 - des sacs poubelles de voitures,
- ramassage habituel des déchets par les bénévoles le long des routes et dans le Ton,
- ramassage des canettes géantes et des déchets qui seront déposés à un endroit visible,
- vers 11H30, verre de l'amitié.



Pour que cette opération de ramassage des déchets le long des chemins et cours d'eau soit une réussite, la mobilisation de chacun est indispensable.





Vous êtes pêcheurs, chasseurs, enseignants, vous faites partie d'une association ou non, vous tous qui désirez rendre votre village, les rivières qui le traversent, votre Commune plus propres et accueillants, **chaussez vos bottes et rejoignez-nous pour un nettoyage de printemps !**

Renseignements et inscriptions :
Monique JACOB : 063/22.25.65 ou 0471/83.15.13
Didier DEPIENNE : 0474/93.93.73

Semaine sans pesticides

Cette année, la Semaine sans Pesticides se déroule du 20 au 30 mars 2011. Pour la troisième fois, partout en Wallonie, des hommes et des femmes vont se mobiliser pour débattre d'un avenir sans pesticides.

Depuis 3 ans déjà, pour l'ensemble de ses missions, la commune de Saint-Léger n'utilise plus aucun pesticide ou herbicide.

Pour en savoir plus : www.semainesanspesticides.be

Civilité et savoir-vivre



La présence de crottes de chien sur les trottoirs et les pelouses est vécue, à juste titre, comme une gêne par de nombreux citoyens.
Depuis quelques temps, on peut constater une prolifération de déjections canines sur la voirie et de nombreuses plaintes nous parviennent.

Il nous semble dès lors utile de rappeler ce que prévoit le règlement de police en la matière :

CHAPITRE IV - Hygiène publique et propreté de la voie publique
Section 1ère - Hygiène publique
Article 4.1.5

§ 1er - Les propriétaire, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher :
• de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs ;
• d'effectuer leurs besoins sur la voie publique ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet.

Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.

Les responsables encourent une sanction administrative de niveau 1 et sont donc passibles d'une amende de **62,50** €.

Pour éviter tout désagrément, il suffit simplement de ramasser les déjections laissées par nos amis à quatre pattes. Des sacs prévus à cet effet sont disponibles dans tous les commerces.



Respecter ces quelques règles élémentaires de savoir-vivre fera le bonheur des enfants et de tous les promeneurs qui souhaitent profiter du paysage de notre commune verte... sans devoir garder les yeux au sol !

VIE SOCIALE





Habitat pour tous

LA TERRIENNE DU LUXEMBOURG SCRL — PRET HYPOTHECAIRE A TAUX REDUITS

Rue Porte Haute 21 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE 084/32.21.02. www.terrienneduluxembourg.be
Permanences organisées à BASTOGNE (061/21.20.86.) et VIRTON (063/58.10.78)

La Région wallonne met à disposition des futurs propriétaires des outils publics appelés « **Habitat pour Tous** ».

Le taux proposé est garanti pendant 30 ans maximum et assorti de réductions de taux pendant 8 ans telles que :

* **0,25 %** en cas de 1er prêt hypothécaire social ;
* **0,50 %** en cas d'achat d'un logement social ;
* **1,50 % à 2,20 %** si le bien se situe dans une Commune de pression immobilière (exemple : EREZEE)

Ces réductions sont cumulables



QUELS TYPES D'OPERATIONS ?

☞ la construction, l'achat, la réhabilitation, la restructuration, l'adaptation, la conservation, l'amélioration ou la préservation d'un premier logement ;

☞ prêts complémentaires possible ou écoprêts.

QUELLES MODALITES ?

Votre Commune est partenaire

⇨ montant maximum de l'emprunt : **191 000,00 €** A.S.R.D. comprise(s) (montant majoré dans certains cas) ;
⇨ prêt **à 110 %**, le prêt pouvant comprendre les frais de notaire, d'architecte, de géomètre, etc.
⇨ durée du prêt : entre **10 et 30 ans**
⇨ le **taux** est **fixe**

AUTRES AVANTAGES ?

☞ **Honoraires** de notaire **réduits** de moitié pour les frais d'acte de prêt et réduction de 250,00 € sur les frais d'acte d'achat dans certains cas. **Les droits d'enregistrement sont ramenés à 5% ou 10% suivant le revenu cadastral**

☞ **Déductibilité fiscale**

☞ Possibilité d'inclure dans le prêt la ou les assurance(s) vie (ASRD)

☞ D'autres **avantages** octroyés par la **Région wallonne** peuvent être cumulés, notamment la prime à la réhabilitation, l'assurance gratuite contre la perte de revenus, etc.

QUELS TAUX ?

Le taux d'intérêt dépend des revenus imposables globalement de l'emprunteur ainsi que du montant emprunté. Il est définitivement fixé sur base de la grille des taux lors de l'immatriculation du dossier. Cette grille peut être consultée sur le site **www.swcs.be** Pour information, la grille applicable à partir du 01/01/2011 est reprise ci-contre.
Attention : réductions additionnelles sur les taux renseignés (voir ci-dessus)

Catégorie	Vos revenus globalement imposables 2009 sont compris entre (*)		Taux avec AV Whestia	Vous pouvez emprunter au maximum : (**)
Catégorie I (T1)	0,00 €	14.450,00 €	2,80%	80.000,00 €
Catégorie I (T2)	14.450,01 €	17.300,00 €	3,00%	95.000,00 €
Catégorie II (T3)	17.300,01 €	20.300,00 €	3,20%	103.000,00 €
Catégorie II (T4)	20.300,01 €	23.100,00 €	3,40%	112.000,00 €
Catégorie II (T5)	23.100,01 €	26.000,00 €	3,60%	120.000,00 €
Catégorie II (T6)	26.000,01 €	28.800,00 €	3,80%	128.000,00 €
Catégorie II (T7)	28.800,01 €	31.700,00 €	4,00%	136.000,00 €
Catégorie III (T8)	31.700,01 €	34.900,00 €	4,30%	147.000,00 €
Catégorie III (T9)	34.900,01 €	38.050,00 €	4,40%	158.000,00 €
Catégorie III (T10)	38.050,01 €	41.200,00 €	4,55%	169.000,00 €
Catégorie III (T11)	41.200,01 €	44.400,00 €	4,55%	180.000,00 €
Catégorie III (T12)	44.400,01 €	47.550,00 €	4,55%	191.000,00 €

(*) montants à majorer de 2 350,00 € par personne à charge

(**) montants à majorer de 13 000,00 € par personne à charge, si le logement est vendu par une société de logement social, en cas de prêt HT (0,25 % du taux en moins pendant 8 ans) ou HT+ (1,50 % à 2,20 % en moins pendant 8 ans)

Conférence

Conférence sur les relations transfrontalières entre le Luxembourg belge et le Grand-Duché de Luxembourg

Prochainement à la salle communale de Châtillon.

Au cours de cette conférence, Monsieur Franz CLEMENT, responsable de l'unité REPREM (Relations professionnelles et emploi), procèdera à l'analyse du travail frontalier dans la commune : nombre de frontaliers, secteurs d'activités où ils sont occupés, problèmes administratifs, perspectives de développement économique, impact des nouvelles réglementations européennes sur la mobilité transfrontalière…

Renseignements à l'administration communale : M. Daniel TOUSSAINT – 063/58.99.22 ou 063/23.92.94 – daniel.toussaint@publilink.be



Chambres d'hôtes

Deux chambres d'hôtes agréées par le Commissariat Général au Tourisme sont situées sur la Commune de Saint-Léger. Pour vos événements familiaux (communions, mariages, fêtes de familles,…), celles-ci sont une solution idéale pour loger vos invités éloignés. N'hésitez pas à les contacter : ils planifieront au mieux leur visite selon les disponibilités.

ISACHRI Bed and Breakfast
Isabelle STAELENS-SAMAIN
Rue d'Arlon 60
B- 6747 SAINT-LEGER
Tél. + Fax. +32(0)63-23 96 66
GSM +32(0)473-266 515
TVA/BTW BE 0808.953.472
i.staelens@voila.fr
www.isachri.be

Invitation

Ma Cuisine 30
Créations PECHON

Week-end porte-ouverte ces 19-20-21 mars de 10h00 à 19h00.



Venez découvrir le nouvel espace cuisine au rez-de-chaussée totalement réaménagé du show-room. Diverses démonstrations d'appareils électroménagers (four vapeur, induction…)

VIE CULTURELLE



Rencontres Intergénérationnelles et joujoumobil

Rencontres de têtes blondes et de cheveux gris

Les animatrices de « Joujoumobile », Aline GOMRÉE et Mathilde WAROLUS ont tenté une expérience : organiser des rencontres intergénérationnelles.

Une dizaine d'adultes de 65 ans et plus ont répondu « volontaire ! » pour se lancer dans ce projet.

Les rencontres se déroulent les mercredis après-midi, environ tous les deux mois, de 13h30 à 15h30, dans les locaux de l'accueil extrascolaire jouxtant la maison communale.

Avant chaque après-midi d'animation, les aînés se réunissent pour discuter et décider des activités qu'ils désirent proposer aux enfants.

Le 8 décembre 2010, lors de la première rencontre, les aînés ont animé différents ateliers : de la soupe et une macédoine de fruits ont été préparées dans l'atelier cuisine, des sets de table ont été créés dans l'atelier bricolage, autour d'une autre table, le jeu d'échec a capté l'attention de joueurs en herbe, tandis que dans un autre coin cocoon, des enfants écoutaient attentivement les histoires racontées avec beaucoup de passion.

Lors de la deuxième rencontre, le 16 février 2011, des bricolages sur le thème du carnaval ont été réalisés, l'atelier cuisine et le coin lecture ont cette fois encore passionné les petits bouts. Quant aux anciens objets présentés, ils ont éveillé la curiosité et suscité bien des questions.

Ces rencontres sont de merveilleux moments de complicité entre les aînés et les enfants et un enrichissement réciproque.

Vivement la prochaine fois !

… et ce sera… le 6 avril prochain. Après un spectacle de marionnettes préparé par les aînés, les activités auront pout thème « Le Printemps ».

NB. : Prochaines dates de passage de la Joujoumobile dans les écoles:

mercredi 16.03.2011 : à l'AES du mercredi après-midi (St-léger) de 13h30 à 15h30
mercredi 16.03.2011 : à l'école primaire de Châtillon de 16h à 18h.
samedi 26.03.2011 : à l'école primaire de Meix-le-Tige de 9h30 à 11h30. Animation particulière sur l'eau (contrat rivière). Inscription obligatoire jusqu'au 23/03 (maximum 30 enfants). Chacun recevra une gourde.
Toutes ces animations sont gratuites !

Vous pouvez également consulter le site www.spillmobil.lu.

Ateliers intergénérationnels

"Raconte-moi hier, je te dirai demain"

Le projet « Raconte-moi hier, je te dirai demain » est un atelier d'écriture qui a permis la rencontre intergénérationnelle entre des jeunes élèves de troisième année de l'école communale et un groupe de personnes âgées, acteurs volontaires de cette aventure humaine.

Dans le cadre de projets de mise en valeur patrimoniale, la bibliothèque « À livre ouvert » travaille notamment sur la mutation du village de Saint-Léger et sur la préservation de son identité culturelle.

« Raconte-moi hier, je te dirai demain » s'est déroulé sur une durée totale de trois mois à raison de deux ateliers de deux heures trente par mois. Durant ces ateliers, enfants et aînés, avec le soutien d'une animatrice, Christine VAN ACKER, ont discuté, échangé sur l'évolution du village. Ils ont retranscrit des anecdotes et inventé des histoires, parfois humoristiques, sur base de documents visuels.

De ces rencontres animées où fusaient les souvenirs des anciens et l'attention curieuse des plus jeunes sont nées des complicités, des amitiés et un nouveau regard sur l'autre.
Les aînés ont retrouvé un statut au sein de la communauté villageoise en tant que passeur de mémoire ; les enfants ont pris conscience de leurs racines, de leurs origines et du rôle qu'ils ont à jouer en tant que citoyen au sein de leur communauté villageoise.

Tous ces moments rares ont été immortalisés dans un livre offert aux participants et à leur famille. Ce livre ainsi qu'une présentation multimédia du projet peuvent être empruntés à la bibliothèque.


Raconte-moi hier,
je te dirai demain

Ces ateliers ont été entièrement financés par le Département des Affaires sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg sous la houlette du Député provincial, Monsieur Jean-Marie CARRIER, dans le cadre de la bourse 2009 « Bien vieillir en province de Luxembourg ».

Vous êtes nombreux à nous réclamer des exemplaires supplémentaires de ce livre. C'est pourquoi nous avons décidé d'en réimprimer et de les vendre à prix coûtant, soit 20 € pièce.
Les personnes intéressées sont priées de passer commande à la bibliothèque avant le 31 mai.

Bibliothèque « À livre ouvert »
Maison communale, rue du Château, 19 - Saint-Léger - 2e étage
Tél. : 063 58 99 24

Heures d'ouverture

Mardi et jeudi :	9.00 - 11.30 et 13.30 - 15.30
Mercredi :	9.00 - 11.30 et 13.30 -18.00
Samedi :	9.00 – 12.00
Dimanche :	9.30 – 11.30



Mise au vert





Nous vous proposons :

o des **ateliers théoriques** sous forme de rencontres, débats, conférences sur des thèmes spécifiques et par des jardiniers expérimentés;
o une mise à disposition des ressources documentaires de la bibliothèque comme support d'apprentissage, d'échange et source d'idées;
o des séances d'exercices pratiques dans un espace pédagogique pour permettre aux novices d'avancer pas à pas dans la découverte du jardin et aux jardiniers plus expérimentés de découvrir d'autres techniques, d'affiner leurs connaissances, de partager leurs expériences.
o un accès libre au jardin à tout moment afin que chacun puisse suivre l'évolution des plantations et mettre la main à la terre à l'occasion ou de manière plus assidue.

NOTRE JARDIN : ESPACE DE TRAVAIL et DE DÉCOUVERTE

Afin de mener à bien ce projet, la parcelle prêtée par la commune est divisée en deux :

1. Une partie réservée au JARDIN D'APPRENTISSAGE, un lieu pédagogique dédié à la mise en pratique des notions analysées dans les ateliers théoriques.
2. L'autre partie réservée au JARDIN COMMUNAUTAIRE proprement dit. Grâce à la mise en œuvre des premiers ateliers, nous espérons que des groupes de travail pourront se former pour investir cette partie du jardin avec de nouveaux projets.

Le jardin communautaire est également ouvert à toute personne demandeuse. L'emplacement de chaque parcelle sera attribué par tirage au sort. Une partie de l'espace restant sera aménagé en lieu de détente et de convivialité.



En chair et en os
à la bibliothèque pour expliquer le projet,
récolter vos impressions et vos suggestions

Virtuellement
notre blog
http://biblio_slg-animation.eklablog.com
pour tout commentaire ou s'informer de l'avancement du projet

De vive voix
au 063/58.99.24

Envie de jouer au scrabble ?

Pour répondre à la demande de plusieurs personnes, la bibliothèque «À livre ouvert» a décidé d'organiser, dans sa salle d'animation, des «**après-midis Scrabble**» un mercredi par mois.

La première rencontre aura lieu le mercredi 23 mars de 14h30 à 16h30.

Toutes les personnes, quel que soit leur âge, sont les bienvenues pour partager des moments de convivialité. Les boîtes de jeux sont fournies et une salle calme vous est entièrement réservée. La participation est gratuite.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, pensez au taxi social ! (063/60 83 44 ou 063/60 83 45)

N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque pour de plus amples renseignements. (063/58 99 24).















Rencontres intergénérationnelles
Joujoumobile

08 décembre 2010

Les activités au Centre Sportif et Culturel de Saint-Léger



Je cours pour ma forme

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Vous n'avez jamais couru mais vous rêvez de réussir vos premiers kilomètres ?
Vous vous dites : «demain... je m'y mettrai demain...» ?

Alors, le programme « Je Cours Pour Ma Forme » est fait pour vous !



Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !

Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors :
tout le monde est le bienvenu !

Santé et convivialité sont les principaux objectifs du programme. L'objectif chiffré est le nombre de kilomètres parcourus par le participant lors du test de fin de cycle. Ce test peut être organisé au lieu d'entrainement habituel ou lors d'un évènement (une course) reprenant la distance à parcourir. Les participants sont récompensés par un diplôme à la fin de ce test.

Cela vous intéresse ?

La Commune organise une session du programme « Je Cours Pour Ma Forme » :

- 1, 2 ou 3 séances par semaine, pendant 12 semaines
- 1ère séance le dimanche 27 mars à 10h00
- Au Centre sportif de Saint-Léger
- Inscription : Adultes : 25 €
 Moins de 18 ans :15 €
- Assurance comprise dans le prix d'inscription

Les séances sont placées sous l'autorité d'entraineurs afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme.
Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé. **Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.**

Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !

Renseignements et inscriptions :

Monique JACOB, Échevine des sports et de la santé
Tél : 063/22.25.65
GSM : 0471/83.15.13
Email : momojacob59@gmail.com

Daniel TOUSSAINT, Administration Communale
Tél : 063/58.99.22
063/23.92.94
Email : daniel.toussaint@publilink.be

Les 30 premiers inscrits auront la possibilité d'effectuer un test de leur condition physique à bord du « Mobiloforme », spécialement convoqué pour l'occasion.

Deux tests sont prévus :
- après une semaine d'entrainement
- à la fin des 12 semaines de la session.
(www.mobiloforme.be)



Badminton des aînés

Badminton des Ainé(e)s :
Rencontre sportive amicale avec Bastogne.

Le 10 décembre dernier, notre club local de l'UCP- Sports Seniors a organisé sa première rencontre interclubs. Il a reçu l'équipe de Bastogne. Ce fut un après-midi très sportif et bien agréable tout en étant constructif. Suite à ce succès, les responsables envisagent de créer régulièrement des liens interclubs.

Entraînements : Tous les vendredis de 14H30 à 16H00
Renseignements : 063/23.91.49 – O63/23.94.50 ou 0475/34.70.94

Badminton

Traditionnels tournoi amical et souper annuel du Badminton club Saint-Léger

A tous les sportifs désireux de découvrir le badminton, nous donnons rendez-vous le samedi 26 mars prochain dès 8h30 au Complexe sportif et culturel de St-Léger !
Il s'agit d'un tournoi de doubles (dames, messieurs et mixtes).
Une seule règle à retenir : un membre du club et un non-membre, ou 2 non-membres pour former l'équipe. En aucun cas, 2 membres du club (ou d'un autre club) ne pourront jouer ensemble. L'objectif reste la découverte du badminton.
Des lots seront remis aux vainqueurs et finalistes. Pour les plus fous, le prix du plus beau déguisement sera décerné lors du souper.
Participation : 5€ par personne et par discipline.

Ce tournoi amical sera suivi d'un souper spaghetti bolognaise (9€/adulte et 6€/enfant de – 15 ans).
Invitation cordiale à tous, joueur du tournoi amical ou pas.

Inscriptions à remettre à AC CHAPLIER (063 413033) ou Cyrille GOBERT (063 583293) pour le 15 mars au plus tard.

Tous à vos agendas et à très bientôt !

Salutations sportives,
Le comité



(A.-C. CHAPLIER, C. GOBERT, F. JACQUES et D. ZORGNIOTTI)
Badminton club Saint-Léger
Rue du stade
6747 Saint-Léger

Indiaka

Indiaka : Sports Seniors
Rencontre sportive amicale

Le mardi 26 avril 2011, notre club local de l'UCP-Sports seniors organise un tournoi amical interclubs avec la Thudinie (Walcourt, Thuin, Thuillies, Seneffe et Beaumont) de 10H00 à 16H30 au complexe sportif de Conchibois.

Qu'est-ce que l'indiaka ?
Nom étrange pour un sport collectif originaire d'Amérique du Sud. Ce jeu populaire mêle à la fois la balle pelote pour le « frapper » et le volley-ball pour le terrain et le règlement.
Comme tous sports collectifs, il développe le sens de la camaraderie. Au point de vue physique, l'indiaka développe la souplesse, l'endurance et la vitesse de réaction. La mobilité sur le terrain associe les bienfaits de la course, du saut, de l'adresse et de la précision.

Entraînements : Tous les mardis de 14H00 à 16H3O
Renseignements chez l'entraîneur : 061/32.12.12 (Raymond WERHERT)

VIE TOURISTIQUE

Marche « dégustative »

Inauguration du parcours de la sidérurgie, dimanche 22 mai 2011



Le dimanche 22 mai, la commune et le Syndicat d'initiative s'associeront afin d'inaugurer le parcours de la sidérurgie créé sur notre commune.

Ce parcours agrémenté de 5 panneaux didactiques, et au départ de Saint-léger et Châtillon, permettra à chacun de découvrir le site Lackman, le site du fourneau David, les procédés de fabrication de la fonte, une aire de faulde…

Au programme :
Marche « dégustative » de 10 km avec 10 stands pédagogiques et didactiques, stands de dégustation de produits issus de notre commune : bière au miel, pralines au miel, confiture au miel, charcuterie au miel, pâtisserie au miel…

De plus amples informations vous parviendront sous peu.

Marche « sur l'eau »

Dans le cadre des Journées de l'eau et en collaboration avec Gaume Environnement, le Syndicat d'Initiative de Saint Léger en Gaume organise, le dimanche 27 mars 2011, une marche qui nous conduira sur le parcours de la Rouge Eau.

Lieu de rendez-vous : cimetière de Saint Léger. Heure de départ : 14h00.
Il s'agit d'un parcours qui n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Stages 2011 pour les enfants dans votre commune.

Réservez dès à présent les stages, plaines et/ou activités de vos enfants dans votre commune :

Les vacances d'été - JUILLET				
âge des enfants	**du 4 au 8 juillet**	**du 11 au 15 juillet**	**du 18 au 22 juillet**	**du 25 au 29 juillet**
2,5 - 4 ans				Plaine "Le monde de Némo" (25€)
5 - 7 ans	Initiation vélo	Éveil des sens	Initiation vélo + multis-ports	5 - 12 ans : Plaine «Le monde de Némo» (20€)
5 - 10 ans			Art culinaire et jeux en forêt (150€)	
6 - 12 ans		Théâtre en forêt (après-midi) (80€)		
8 - 12 ans	Les fous du guidon	Sport nature et outdoor	Koh-Lanta	
	Multisports + jeu nou-veau	Dance	Tennis	
13 - 15 ans		Top chef	Fun aventure	

Les vacances d'été - AOUT				
âge des enfants	**du 1er au 5 août**	**du 8 au 12 août**	**du 16 au 19 août**	**du 22 au 26 août**
2,5 - 4 ans			Plaine "Le livre de la jungle" (20€)	
5 - 7 ans	Plaine "La magie de Merlin" (25€)	Plaine "Shrek" (25€)	Éveil artistique	Spirou / Koh-Lanta
8 - 12 ans				Koh-Lanta aventure

Organisations :
en bleu : Expert Sport ASBL
en vert : Échevinat de la petite Enfance

en rose : Galerie FranMi - DonPedro

Renseignements et inscriptions:
0492 60 69 72 ou www.expertsport.be
Les thèmes sont sujets à modification
Pascale BOSQUEE : 0496 39 72 87 ou pascale_gilles@hotmail.com
Franmi : 0497 42 54 89 ou
http://www.franmi-donpedro.be/stagesenfants/stagesenfants.php

Stages sportifs

Expert Sport

Une année s'est écoulée, une autre frappe à notre porte avec ses stages tout en couleurs à découvrir ensemble.
Que cette nouvelle année soit pour vous sensationnelle, encore plus sensationnelle que la précédente, et presque aussi sensationnelle que celle qui suivra derrière.
L'équipe Expert Sport vous souhaite une excellente année 2011.

L'année était commencée de quelques jours à peine que les 5-7ans et les 8-12 ans se sont retrouvés pour un stage Bob le Bricoleur et jeu de télé réalité.

En passant par la célèbre mallette du bricoleur, un abri pour les oiseaux, le casque pour travailler en toute sécurité, la tirelire… les petits bricoleurs se sont démenés dans tout leur art.
Les grands, par contre, ont attrapé des fous rires en jouant dans la cour des grands à travers la roue de la fortune, une famille en or, un dîner presque parfait, top chef…
Deux stages où tous ont vécu des moments de découverte et de bonne humeur.
Il n'y a pas de meilleurs mots pour l'appréciation d'un stage que celui d'un enfant qui nous a dit le dernier jour : « Quoi, demain c'est déjà fini. Ah non je veux revenir demain, Maman ».

Merci à Marie et Christopher pour avoir encadré de manière professionnelle ce stage du nouvel an.

Déjà nous vous invitons à découvrir nos stages de carnaval et pâques sur notre site :
www.expertsport.be

Alors, en route pour de nouvelles aventures

L'équipe Expert Sport



EXPERTSPORT ASBL

SAINT-LÉGER—ROUVROY
MARTELANGE—ARLON

Stages Carnaval-Pâques 2011

3-4 ans Eveil des sens ½ journée (30 €)

5-7 ans Bob le bricoleur/ initiation vélo (60 €)

8-12 ans Plus on est de fous plus on rit/ Multisports/ Les jeux inter-villes/ Les fous du guidon/ Sport nature et outdoor (60 €)
Un dîner plus que parfait (80 €)

13-15 ans Top chef (80 €)

Nos thèmes varient selon nos lieux de stages

Pour plus de renseignements, merci de consultez notre site internet

www.expertsport.be

Réduction 3e enfant
9H—16H
garderie gratuite 8h-9h/16h-17h

GUSBIN Michel &
PEIFFER Jean-François
0492/606972

Avec le soutien de l'institut Notre Dame Arlon et des communes de Saint-Léger, Rouvroy et Martelange

Attestations fiscales

Chers parents,

Votre enfant a participé aux plaines d'été ou à l'accueil extrascolaire en 2010 ?

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale, merci d'en faire la demande, avant le 30 avril 2011, à l'administration communale :

- au guichet,
- par téléphone au 063 23 92 94 ou
- par mail adressé à laurence.dauw@publilink.be

Échec à l'échec

Échec à l'échec à Arlon, Neufchâteau, Marche
Du 11 au 15 avril 2011
1ère semaine des vacances de Pâques

Deux échecs en math et en sciences lors des examens de Noël.
Des craintes en français pour l'année prochaine.
Matière mal comprise.
Remise à niveau.

« Les jeunesses scientifiques de Belgique », bien conscientes du problème, tentent chaque année d'aider les jeunes à trouver une réponse efficace à leurs problèmes scolaires en organisant les ateliers de rattrapage « Échec à l'échec ».

En province de Luxembourg, trois centres sont à la disposition des élèves pour les aider, grâce à un soutien pédagogique, à préparer les examens de juin ou à revoir des bases insuffisamment acquises pour une remise à niveau. Ces centres se situent à Neufchâteau, Arlon et Marche.

Les sessions se dérouleront dans les locaux de l'**Institut Saint-Michel à Neufchâteau, de l'Institut Cardijn-Lorraine, Aumôniers du Travail à Arlon, à l'Institut Saint Laurent de Marche.**

Pour les inscriptions dans les trois centres une seule adresse :
Jeunesses scientifiques de Belgique : www.jsb.be ou
Tél : 02/537.03.25.
Inscriptions ON LINE sur www.jsb.be



Organisation des ateliers

Ceux-ci s'adressent aux étudiants qui désirent renforcer l'une ou l'autre matière. Le fait que l'enseignant n'est pas la personne qui sanctionnera le jeune fait que ce dernier ose plus montrer ce qu'il ne comprend pas.

Ils se tiennent à raison de **1h15 de cours par jour et par discipline pendant 5 jours**.

Les étudiants proviennent de tous les réseaux d'enseignement et sont groupés par année scolaire et par discipline.
Les groupes sont limités à 10 étudiants maximum.

De la 1ère à la rhéto

Français – Mathématique (algèbre et géométrie) – Anglais – Néerlandais – Allemand (Arlon uniquement) – Sciences (1ère et 2e année) – Chimie, physique et biologie (3e, 4e, 5e, 6e) et Méthodes de travail.

Jean FOUQUET – Directeur provincial d'Échec à l'échec

Message du Service Accueil et Prévention

Service Accueil et Prévention

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance
- **Soutien :** suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **Aides :** accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **Prévention :** actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Michaël MATHIEU, tél : 063 / 38 87 16

Pour en finir avec les idées reçues
Les drogues sont interdites parce qu'elles sont dangereuses.

L'histoire nous apprend que les drogues ont souvent étés interdites pour des raisons politiques et économiques : protection des « drogues » locales comme le vin en France par exemple, interdiction de la marijuana pour expulser les mexicains hors des USA, « Guerre commerciale » de l'opium entre la Chine et la Grande-Bretagne au début du XXème siècle… Si les drogues étaient interdites en raison de leur dangerosité pour la santé, alors l'alcool et le tabac devraient aussi être interdits.



Nouveaux cette année !
Le CRACHE TEST (test salivaire), qui facilitera les contrôles concernant la consommation de drogue au volant…
(à partir d'octobre 2010).

RAPPEL INFO !

Les contrôles s'accentuent …

En Belgique on sanctionne à partir d'une alcoolémie de 0,5 gr/l (plus de 2 verres) et les premières contraventions approchent les 150 Euros ! Au delà de 0,8 gr/l on grimpe rapidement vers les

500 Euros, puis c'est le tribunal de police et le risque d'amendes allant jusqu'à 2000 Euros ou le retrait du permis de conduire pur et simple pour une durée définie. A noter : Une alcoolémie de 0,5 gr/l multiplie par 2 le risque d'accident, au delà de 0,8 gr/l ce risque est multiplié par ... 10 !

Alors prudence !

Alcool : avec Bob plus de problème !

Avec Bob au volant, les accidents de la route diminuent.

Surtout le week-end au retour des sorties. C'est loin d'être négligeable. Mais le slogan sous-entend pour les autres « Vous pouvez y aller, saoulez-vous ! ». **Cette campagne renforce ainsi l'idée qu'il n'y a pas de fête sans consommation d'alcool**. Elle peut aussi inciter, de façon détournée, à la consommation excessive des autres participants, sûr de bien rentrer chez eux quelque soit leur état...



NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

14.11.2010 : COSTARD Diego, fils de Paulo et de FELLER Jessica
15.11.2010 : COLACINO Sacha, fils de Christophe et de GOCKEL Sabrina
16.11.2010 : NAVIAUX Tyler, fils de Benjamin et d'ANDRES Préscillia
23.11.2010 : ANTOINE Zoé, fille de Florian et de SKA Julie
24.11.2010 : LOPES Lucie, fille de Mike et de WEBER Aurélie
03.12.2010 : NEULENS Zoélie, fille d'Éric et de GUILLAUME Cindy
12.12.2010 : CRUCHET Florian, fils de Philippe et de HENRARD Nadège
13.12.2010 : DARGENTON Maxime, fils de Frédéric et d'HANGGELY Sophie
14.12.2010 : WATY Kamille, fille de Thierry et d'EVRARD Laurence
19.12.2010 : LOPES MACHADO Mathys, fils de Marcio et de MOREIRA PIMENTA Maria das Dores
29.12.2010 : HEUREUX Kélia, fille de Paul et de MASSEN Caty
12.01.2011 : CHAPLIER Sacha, fils de Simon et de HARTMAN Nathalie
14.01.2011 : CLINQUART Clémence, fille de Charles et de PONCELET Caroline
19.01.2011 : BAUDUIN Timéo, fils de Benoît et de BOUCHE Ingrid
01.02.2011 : BOLAERS Lilyrose, fille de Martin et de VAUDOIS Marylène
05.02.2011 : COGNOLI Maera, fille de David et de DOMAGE Alexia

Décès

17.12.2010 : Mr GOULLIER Jean, époux de Mme FALMAGNE Christine
17.12.2010 : Mr GUELFF Michel, époux de Mme HABAY Pierrette
26.12.2010 : Mme GOFFINET Marthe, veuve de Mr PIERRE Delphin
29.12.2010 : Mme ANDRE Nelly, veuve de Mr GREGOIRE Numa
31.12.2010 : Mme REIZER Marie-Madeleine, veuve de Mr PONCELET Nicolas
31.12.2010 : Mme SCHAAK Marie, veuve de Mr BEAUSSART Jean
07.01.2011 : Mme BEHIN Cécile, veuve de Mr THIELTGEN Pierre
07.01.2011 : Mme CRELOT Marie-Noëlle, de Saint-Léger
30.01.2011 : Mme MATERNE Nicole, épouse de Mr ZEIPPEN André
06.02.2011 : Mme WARNIMONT Liliane, veuve de Mr NICOLAS Roger

Mariage

27.11.2010 : DARCHE Michaël et BLANCHARD Patricia

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Février 2011

19/02/2011
Ramassage papiers de 09h00 à 12h00
L'aide de tous est la bienvenue, les voitures avec ou sans remorques également.
Org. : Association de parents de l'école communale de Saint-Léger.

27/02/2011
Bal de carnaval de 14h00 à 18h00 au Complexe sportif de Saint-Léger.
Venez nombreux partager un bon moment en famille !

Org. : Association de parents de l'école communale de Saint-Léger.

Mars 2011

18/03/2011
À 20H00 à l'école libre, atelier floral.
0499/19 85 95.

19/03/2011
De 13h00 à 16h00
Stage crochet pour filles et garçons 8-12 ans par Nathalie C.
Confection d'un vêtement pour «Barbie» et/ou pochette GSM et/ou autre accessoire
Org. : Galerie Franmi-donpedro
Prix : 50€

20/03/2011
Dès 14H30, Concert des membres et amis de la Fanfare Communale, ouvert à toutes et tous au local de la société.
Entrée gratuite.
Renseignements et réservations:
063/23.91.82.

26/03/2011
De 13h00 à 16h00

Stage couture pour enfants et ados filles et garçons par Nathalie C.
Plumier multi-tirettes et/ou sac au choix
Org. : Galerie Franmi-donpedro
Prix : 50€

26/03/2011
Concert de Printemps au cercle Saint-Louis.
Renseignements : Henriette PECHON : 063/23.91.34.

Du 26/03/2011 au 27/03/2011
Repas «Touffaye» ou assiette de «tchu no». Organisation de l'Institut de Musique de la Fanfare Communale.
Renseignements : Patricia Poncelet 063/42.23.12 ou 0474/75.47.27.

Avril 2011

01/04/2011
À 20H00 à l'école libre, atelier floral.
0499/19 85 95.

02/04/2011
Concours de Whist à 20 Heures au Cercle Saint-Joseph.
Organisé par les Diapasons de Meix-le-Tige.

16/04/2011
Concert de printemps à 20 heures au Cercle Saint-Joseph de Meix-le-Tige avec l'Harmonie Royale des Sapeurs Pompiers d'Athus.
Organisation : Les Diapasons de Meix-le-Tige.

17/04/2011
Marche Adeps 5, 10, 15, 20km de parcours forestier dans notre Commune et les environs. Petite restauration.
Organisation : S.I. Saint-Léger en Gaume.
Renseignements : 063.23.94.51.

30/04/2011
Bal Black & White au Cercle Saint-Joseph de Meix-le-Tige.

Mai 2011

06/05/2011
À 20h00 à l'école libre de Saint-Léger: atelier d'art floral.
0499 19 85 95.

07/05/2011
Concert des Membres au Cercle Saint-Louis par l'Harmonie Royale Sainte-Cécile et une société invitée.
Renseignements : Henriette PECHON : 063/23.91.34.

22/05/2011
Grande brocante à Châtillon.
Sur la place et la rue du Pachy.
Emplacements : 1 EUR le mètre.
Animations pour les enfants, buvette…
Organisation : Club des Jeunes de Châtillon.
Renseignements : Simon HABRAN : 0495/32.50.94 - Cynthia TOUSSAINT : 0496/24.14.95.

28/05/2011
Fancy-fair de l'école communale de Saint-Léger.
Barbecue, Trampoline, Joujoumobile, château gonflable, course de canards, beach-volley, pêche, maquillage.
Org. : Association de parents de l'école communale de Saint-Léger.

29/05/2011
Fête de l'école communale à Meix-le-Tige.

Juin 2011

04/06/2011
À partir de 10H30, audition publique des élèves de l'Institut de Musique de la fanfare Communale suivie d'un «mini» repas de rencontre et bilan de l'année académique 2010/2011.
Renseignements : Patricia PONCELET 063/42.23.12 - 0474/75.47.27.

10/06/2011
À 20h00 à l'école libre de Saint-Léger: atelier d'art floral.
(0499 19 85 95).

11/06/2011
Course de la Rouge-Eau au profit de la petite Lily.
À 16 heures, course ou marche sur 2 circuits de 5,1 kms et 9,3 kms. Barbecue, tombola gratuite, garderie pour enfants.
PAF : 4€.
Renseignement : Raymond GILSON 063/23.40.66.

26/06/2011
Barbecue au Cercle Saint-Joseph de Meix-le-Tige.

Juillet 2011

Du 11 au 15/07/2011
De 13h30 à16h30
Stage de théâtre en forêt
Public : un groupe petits et un groupe ados-adultes
Représentation en fin de semaine
Org. : Galerie Franmi-donpedro
Prix 80€

Du 18 au 22/7/2011
Stage : Art culinaire et jeux en forêt selon la pédagogie Steiner
Public enfants de 05 - 10 ans
Org. : Galerie Franmi-donpedro
Prix : 150€

Du 29/07/2011 au 31/07/2011
Fancy-fair à Meix-le-Tige

Les Zygos'marrent ont 10 ans et sont heureux de vous inviter à la représentation de leur nouvelle pièce :

« La chapelière du Pape »

Adultes : 6 EUR ; Étudiants : 4 EUR ; - de 12 ans : gratuit

Agenda

➡ Saint-Léger – Salle communale – 20h00

Vendredi 4 mars 2011 (Org. Les Zygos'marrent)
Réservations 0477/46 10 31
Samedi 5 mars 2011 (Org. Ass. Par. École Châtillon)
Réservations 063/42 33 37
Vendredi 11 mars 2011 (Le club de foot de Meix – Com. Jeunes – prend en charge l'organisation d'une représentation).
Réservations 063/21 87 44
Samedi 12 mars 2011 (Org. Football Châtillon)
Réservations 063/21 84 57
Vendredi 18 mars 2011 (Org. Football St Léger)
Réservations 063/23 91 59 ou 0493/20 19 93
Samedi 19 mars 2011 (Les Zygos' marrent)
Réservations 0477/46 10 31
Vendredi 25 mars 2011 (Org. Les Diapasons Meix)
Réservations 0497/94 27 19
Samedi 26 mars 2011 (Les Zygos' marrent)
Réservations 0477/46 10 31

➡ Rachecourt – Salle Roger Laurent – 20h00

Samedi 2 avril 2011
Réservations 063/67 50 81



30

www.macuisine-creation.com

Des cuisines bien faites !

Ma Cuisine S.P.R.L. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LÉGER
Tél.: 063/24 00 34 - Fax: 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30 mardi - jeudi - vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

Rue du 5 septembre 30 - 6747 Saint-Léger

ROLAND DROPSY

Tél.: 063 45 73 00 • Fax: 063 41 26 72
traiteur-dropsy.be
traiteur.dropsy@proximedia.be
BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

Chaufalux
CHAUFFAGE - SANITAIRE

063 - 45 76 38
www.chaufalux.be
Rue Léon Colleaux, 11 B-6762 Saint-Mard
INSTALLATION, ENTRETIEN, DEPANNAGE 7J/7

Les Gourmandises

Boulangerie - Pâtisserie
Salon de consommation

Fabrication artisanale de pains
et pâtisserie sans améliorant.
Gâteaux d'anniversaire, mariage, communion, etc.

«Au Tram» - 2, La Croix - 6747 Châtillon
Tél. 063 600 666 - Fermé le lundi

OPTIQUE GOFFINET



Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

Grand'Place, 6 - 6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

COIFFURE Création

Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu
et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be